

Bordeaux, le 6 juillet 2010

Mesdames, Messieurs,

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam) en partenariat avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) d'Aquitaine, propose un dispositif par l'action pour entreprendre autrement.

Le présent dispositif vise le développement de structures de l'Economie sociale et solidaire par l'accompagnement d'un collaborateur à la conduite d'un projet : lancement d'une activité, diversification, nouvelle organisation, fidélisation d'adhérents...

D'une durée de sept mois, l'accompagnement est constitué d'un tutorat individualisé centré sur le projet conduit ainsi que de sept actions de formation constitutives du Certificat Professionnel Entrepreneur<sup>i</sup> du Cnam.

Différents dispositifs peuvent être mobilisés pour financer ce dispositif : le plan de formation de la structure, la période de professionnalisation, le droit individuel à la formation ou le contrat de professionnalisation.

Nous mettons à votre disposition une plaquette de présentation ainsi qu'un récapitulatif des possibilités de prise en charge. Nous restons, par ailleurs, à votre entière disposition pour compléments et précisions jugés nécessaires.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

La CRESS & le Cnam  
en Aquitaine

---

<sup>i</sup> Publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 – Titre de niveau III inscrit au RNCP